

FORMATION CONTINUE DIGITALE MODULE AMIANTE AVEC MENTION

FCD-AM-AMIANTE

SF-F1163-8ème éd-mai2025

Objectifs

- Connaître la réglementation et la méthodologie du diagnostic amiante avec mention.
- Assurer la connaissance des nouveautés législatives, réglementaires ou normatives ainsi que des évolutions technologiques

Public Visé

Diagnosticteurs immobilier en activité devant suivre un module de formation continue durant son cycle de certification.

✓ Pré Requis

Etre certifié dans les domaines du diagnostic amiante avec mention.

Objectifs pédagogiques

Revoir la méthodologie et les modalités de réalisation des missions de repérage amiante mention, dans les immeubles bâtis, prévus par la réglementation française.

Méthodes et moyens pédagogiques

MOYENS :

Ressources pédagogiques au format numérique téléchargeable, échange avec un expert du domaine pour un accompagnement individualisé (messagerie privée)
Plateforme digitale accessible via smartphone, tablette ou navigateur internet.

MÉTHODES :

Alternance de phases d'apprentissage et d'exercices et quizz

MODALITÉS :

- Distanciel
- Évaluation de satisfaction en fin de formation

LES TAUX :

Taux de satisfaction : 90% de satisfaction globale à la formation

Taux de recommandation : 100% des stagiaires ayant suivi la formation nous recommandent

Qualification Intervenant(e)(s)

Equipe technique SONELO et/ou partenaires référencés

Parcours pédagogique

Généralités

Connaissance de l'amiante et des risques liés
Dates et notions essentielles
Ensemble des diagnostics réglementaires obligatoires.
Les caractéristiques des réglementations techniques des IGH, des ERP de catégorie 1 à 4, des immeubles de travail hébergeant plus de 300 salariés et des bâtiments industriels qui impactent la réalisation des missions relevant de la portée de la certification avec mention.

Contexte réglementaire

Les normes et les méthodes de repérages devant satisfaire à la mise en oeuvre des obligations visées à l'article R. 1334-22 du code de la santé publique ainsi que des examens visuels visés à l'article R. 1334-29-3 du même code. Les obligations visées à l'article R. 4412-97, pour les immeubles bâtis, du code du travail .

Contenu

L'amiante dans les bâtiments : mise en relation zones fonction
Illustrations des matériaux annexés au décret
Aspects chantier : examen visuel (norme NF X 46-021), technique de désamiantage, gestion des déchets...
Analyse de risques (gestion du risque amiante)
Le Dossier Technique Amiante,
Repérage avant Démolition
Repérage avant travaux

Etude de cas et rédaction de rapport (exercices).

NB : Susceptible d'être modifié en fonction des évolutions réglementaires.
Conformément à l'arrêté compétences du 01/07/2024

🎓 Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des acquis par un QCM.
Note minimale : 10/20 pour validation de la formation

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

🕒 Durée

7.00 heures soit **1** Jour

€ Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : 250.00



Contactez-nous !

SONELO Formation
Tél : 01.39.75.36.96
Mail : contact@sonelo.fr

Assistance technique et pédagogique
Tél. : 01.39.75.36.96
(assistante de formation)